

# PROCES VERBAL DU 9 NOVEMBRE 2020



## Séance du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt et le neuf novembre, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lamelouze s'est réuni à la Mairie au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Madame Laure BARAFORT, Maire.

Date de convocation : le 5 novembre 2020

Date d'affichage : le 5 novembre 2020

Nombre de conseillers : 11

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

Votants par procuration : 1

Absents excusés : 1

Absent : 1

Présents : Mme BARAFORT Laure, Mr SOUSTELLE Thierry, M. GARNIER Jean-Claude, M. BIONDINI Bruno, M. CHABROL Jean-Luc, Mme GOICURIA Myriam, M. RENOUX Jean-Max, M. PIALAT Romain, M. JUSTES David.

Procurations à : M. BIONDINI Bruno

Absents excusés : Mme NICOLAS Nathalie,

Absents : M. NICOLAS Rémy

Secrétaire de séance : M. CHABROL Jean-Luc

Début de séance : 18 heures

Approbation du PV du 2 novembre 2020 VOTE : A L'UNANIMITE

**Délibération N° 2020-41 Désignation des nouveaux chevriers à la chèvrerie communale**

Suite au courrier reçu en Mairie le 1<sup>er</sup> septembre 2020 par le GAEC Chèvrerie du Bois de Rame tenue par M. Logan Cebria et M. Tony Guillot depuis 2012 nous informant de leur départ au 31 décembre 2020, les élus ont contacté la Chambre d'Agriculture afin de procéder à un appel à candidature.

Mme Cécile Caillol chargée de transmission, reprise d'activité a reçu plusieurs candidats dans les locaux Relance à St Privat des Vieux. Parallèlement les élus ont reçu les candidats qui en ont fait la demande (entre le 17 septembre et 29 octobre 2020).

Une réunion de sélection a été mise en place le 3 novembre 2020 en Mairie en présence de Mme Cécile Caillol, Mme Florence Choquet Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles et des élus Mme Laure Barafort, M. Thierry Soustelle, M. Jean-Claude Garnier, M. Jean-Luc Chabrol.

Après étude des 5 dossiers déposés à Relance, la candidature de M. Jérôme Boscher et M. David Naviere a été retenue sous réserve de l'accord bancaire et acceptation des termes du projet du bail à ferme. Ce bail sera rédigé en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Gard et la commune.

Après en avoir délibéré le conseil municipal s'exprime dans ce sens.

**VOTE A L'UNANIMITE**

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole.

La séance est levée à 18 heures et 40 minutes.

Laure BARAFORT

Maire

